



COMMUNE DE PRESENTEVILLERS

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre à 18h30.

Etaient présents : Mesdames CAVALLIN Adeline, GERMAIN Caroline (arrivée à 19h12), RISTORI Marie, SALINIER Marie-José ;

Messieurs BAEHR Gérard, DUGAS Bernard, ISSENMANN André, MATHIEU Philippe, POSTY Alain, THIERRY Yann

Procuration :

Mr FOTI Cédric a donné procuration à Mme CAVALLIN Adeline

Secrétaire de séance : Mme CAVALLIN Adeline

Président de séance : M. MATHIEU Philippe

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 22 août 2024
2. Droit de Prémption Urbain
3. Etat d'assiette ONF
4. PMA : CLECT : Transfert de charges
5. PMA : Plan de Mobilité
6. Questions et informations diverses
 - Rapport déchets 2023
 - Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2023
 - Avancement rénovation Maison DEMOUGEOT

1. Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22août 2024 est adopté à l'**unanimité** sans remarque.

2. Délibération n° 2024-05-01 DPU 2 Rue des Prés

Monsieur le Maire présente la vente d'une propriété située 2 rue des prés.

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité** décide de ne pas préempter.

3. Délibération n° 2024-05-02 ETAT ASSIETTE 2025 ONF

L'ONF propose le programme suivant :

UG	Programme	Proposition	Justification	Type de coupe	Surf. à Dés. (ha)
Numéro de la parcelle	Année à laquelle la coupe est prévue	Année à laquelle la coupe est proposée	Raison du report de la coupe (RC)	Amélioration, préparation, régénération, irrégulier, sanitaire...	Surface désignée par l'ONF
11_a	2021	2025		AMELIORATION	11,68
12_a	2019	2025		AMELIORATION	7,8
23_r	CNR	2025		REGENERATION	5
20_j	2025		ONF – RC	E1	7,79
24_j	2025		ONF – RC	E1	7,28
25_a	2025		ONF – RC	AMELIORATION	7,46

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité** accepte cet état d'assiette 2025

Le Conseil est informé que 39 affouagistes sont inscrits pour cette année (425 stères demandés)

4. Délibération n° 2024-05-03 PMA / CLECT

Vu la délibération du conseil communautaire n° C2020/284 du 22 juillet 2020 portant création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° C2024/3 du 1^{er} février 2024 portant mise à jour de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la suite de l'intégration de la commune de Dampjoux ;



Les membres du conseil municipal sont donc invités à approuver le rapport de la CLECT du 12 septembre 2024, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents y afférents et de notifier la décision ainsi prise à Monsieur le Président de Pays de Montbéliard Agglomération

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité**, le Conseil Municipal, décide,

- D'approuver le rapport de la CLECT en date du 12 septembre 2024 tel que présenté en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents y afférents ;
- De notifier cette décision à Monsieur le Président de Pays de Montbéliard Agglomération

5. Délibération n° 2024-05-04 Plan de Mobilité de PMA

Le plan de mobilité de PMA a été présenté. Aucune remarque n'est ressortie

6. Questions et informations diverses

- Le Rapport déchets 2023 a été présenté au Conseil, aucune remarque
- Le Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2023 a été présenté au Conseil, aucune remarque
- Avancement rénovation Maison DEMOUGEOT : Suite à la réunion avec les partenaires financiers (semaine 43) et à leurs remarques, un nouveau chiffrage est demandé à l'architecte. (pour une utilisation totale du bâtiment).
- La carrière (GDFC), à compter du 20/12/2024, va être mise en sommeil compte tenu du peu de marchés locaux actuels : GDFC demande si La redevance due dans ce cas peut être revue à la baisse. Voir avec les communes de Bart et Dung concernées par cette même demande.

Séance levée à 20h40

Fait à PRESENTEVILLERS, le 02/12/2024

Le président de séance
Philippe MATHIEU

Le Secrétaire de séance
Adeline CAVALLIN